

LANGUE VIVANTE 2-1 - LV2-1

Formation : Etudiant
Type de module : Tronc commun
Unité d'enseignement : Langues et communication - 1

Semestre S5	Durée : 5 demi-journées	Crédits de l'UE : 4 ECTS	Crédits du module : 1,33 ECTS
-------------	-------------------------	--------------------------	-------------------------------

Responsable : Florence DUJARRIC
Intervenants du module : Rolf BELLEE, Domenico BISCARDI, Florence DUJARRIC, Denis HIL, Rafael TORREA
Modules Supméca prérequis recommandés :
Autres pré requis :

Objectif du module :
Faire progresser l'étudiant dans la langue vivante en fonction de son niveau initial. Langues proposées : espagnol, allemand, italien, portugais, chinois, japonais, anglais renforcé (reprise des bases), français langue étrangère (pour les étudiants étrangers).

Organisation pédagogique et modalités d'évaluation :

Commentaire sur l'organisation pédagogique :
Test de niveau en début d'année en allemand et espagnol, puis classement des étudiants par groupe de niveau de 13 étudiants maximum.

Références bibliographiques :

Dernière mise à jour : 11/04/2018

Acquis de la formation visés par le module	Niveau d'acquisitions (1,2,3 ou 4)
--	------------------------------------

Acquis 1 : compréhension orale

-

Acquis 2 : compréhension écrite

-

Acquis 3 : expression orale

-

Acquis 4 : expression écrite

-

Tableau connaissances / acquis*	Acquis 1	Acquis 2	Acquis 3	Acquis 4
---------------------------------	----------	----------	----------	----------

-

-

-

*Niveau de maîtrise de la connaissance pour atteindre les objectifs de l'acquis : +++(total), ++(fort), +(partiel).

**Acquis visés par le module LV2-1
au regard des compétences attendues des formations d'ingénieurs par la CTI (R&O 2016)**

L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques et la maîtrise de leur mise en oeuvre	Acquis 1	Acquis 2	Acquis 3	Acquis 4
1 - La connaissance et la compréhension d'un large champ de sciences fondamentales et la capacité d'analyse et de synthèse qui leur est associée				
2 - L'aptitude à mobiliser les ressources d'un champ scientifique et technique spécifique.				
3 - La maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification, modélisation et résolution de problèmes même non familiers et incomplètement définis, l'utilisation des outils informatiques, l'analyse et la conception de systèmes.				
4 - La capacité à concevoir, concrétiser, tester et valider des solutions, des méthodes, produits, systèmes et services innovants.				
5 - La capacité à effectuer des activités de recherche, fondamentale ou appliquée, à mettre en place des dispositifs expérimentaux, à s'ouvrir à la pratique du travail collaboratif.				
6 - La capacité à trouver l'information pertinente, à l'évaluer et à l'exploiter : compétence informationnelle.				
L'adaptation aux exigences de l'entreprise et de la société	Acquis 1	Acquis 2	Acquis 3	Acquis 4
7 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux économiques : dimension économique, respect de la qualité, compétitivité et productivité, exigences commerciales, l'intelligence économique.				
8 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux des relations au travail, d'éthique, de responsabilité, de sécurité et de santé au travail.				
9 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux environnementaux, notamment par application des principes du développement durable.				
10 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux et les besoins de la société.				
La prise en compte de la dimension organisationnelle, personnelle et culturelle	Acquis 1	Acquis 2	Acquis 3	Acquis 4
11 - La capacité à s'insérer dans la vie professionnelle, à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : exercice de la responsabilité, esprit d'équipe.	X	X	X	X
12 - La capacité à entreprendre et innover, dans le cadre de projets personnels ou par l'initiative et l'implication au sein de l'entreprise dans des projets entrepreneuriaux.				
13 - L'aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères et ouverture culturelle associée, capacité d'adaptation aux contextes internationaux.	X	X	X	X
14 - La capacité à se connaître, à s'auto-évaluer, à gérer ses compétences, (notamment dans une perspective de formation tout au long de la vie), à opérer ses choix professionnels.				